

peuvent être révoqués chaque fois qu'ils déméritent de leurs concitoyens.

Nos institutions renferment plus de garanties que les vôtres pour les droits des minorités. Non loin d'ici, dans l'Etat du New-Hampshire, sur cette terre tant vantée de la liberté, un catholique était jusqu'à tout dernièrement un paria politique, il ne pouvait obtenir aucune charge publique. Eh bien, il n'est pas une seule province canadienne où la constitution ostracise ainsi ceux qui professent nos croyances religieuses. Tous sont égaux devant la loi.

J'ai entendu discuter dans votre convention la question de l'établissement des écoles françaises. Or, l'objection principale qu'on a formulée est qu'il vous faudra continuer de payer la taxe l'Etat si vous voulez fonder des écoles françaises. Au Canada, rien de tel. La minorité est protégée autant que la majorité. Il n'y est pas fait violence à ses sentiments, à ses convictions les plus chères. Dans la province d'Ontario, la province la plus anglaise de la Confédération, nos compatriotes ont non seulement droit d'établir des écoles séparées, sans être tenus de contribuer au fonds des écoles communes, mais ils reçoivent même une allocation de l'Etat au prorata du nombre des élèves. Cependant vous êtes relativement plus nombreux au Massachusetts que ne le sont nos nationaux dans Ontario. La minorité protestante est traitée avec encore plus de libéralité dans la province de Québec. Eh bien, je vous le demande, notre système n'est-il pas infiniment plus libre que le vôtre, n'offre-t-il pas plus de sauvegarde pour la protection des minorités ?

Si nous nous plaçons maintenant au point de vue français, qui oserait affirmer que notre nationalité serait mieux traitée aux Etats Unis qu'elle ne l'est au Canada ? Qui oserait soutenir que nous serions aussi puissants dans la province de Québec, que nos lois civiles seraient aussi bien respectées, que notre langue continuerait d'y être la langue souveraine ? Dans le parlement fédéral, notre langue et la langue anglaise sont également recon-